

TOURNOI NATIONAL DU TTTMG 2023

Tennis de Table La Tronche Meylan Grenoble

Samedi 27 et dimanche 28 mai 2023

Gymnase du Charlaix

Chemin du Monarié, 38240 Meylan

Sur 24 tables

1. Homologation

Le tournoi est de catégorie National B, homologué par la FFTT.

Il est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la FFTT avec une licence traditionnelle, à l'exception des catégories d'âge poussins et poussines. Les joueurs qualifiés pour une compétition inscrite au calendrier fédéral le même jour ne peuvent pas participer au tournoi.

Les résultats des poules et des tableaux seront pris en compte pour le calcul des classements FFTT.

2. Tableaux

L'heure affichée pour chaque tableau est celle du lancement du tableau. **Le pointage est obligatoire au plus tard 30 minutes avant le début du tableau.**

Samedi 27 mai		Dimanche 28 mai	
8h30	699 : NC à 699 points	9h00	1699 : NC à 1699 points
9h30	1499 : NC à 1499 points	10h00	999 : NC à 999 points
10h30	899 : NC à 899 points	11h30	1999 : NC à 1999 points
12h00	1799 : NC à 1799 points	13h00	1199 : NC à 1199 points
13h30	1099 : NC à 1099 points	14h30	TSH : Toutes Séries Hommes
15h30	2099 : NC à 2099 points	14h30	TSD : Toutes Séries Dames
17h00	1299 : NC à 1299 points	17h00	1399 : NC à 1399 points
		18h00	2399 : NC à 2399 points

Les joueuses sont admises dans tous les tableaux. Un-e joueur-se ne peut s'engager au maximum que sur 3 tableaux par jour, sans compter le Toutes Séries Dames.

Les tableaux 899, 1099, 1299 le samedi et 999, 1199 le dimanche sont limités à 60 joueurs.

Les tableaux 699, 1499, 1799, 2099 le samedi et 1699, 1999, 1399 le dimanche sont limités à 48 joueurs.

Les tableaux TSH et TSD commencent à la même heure, la somme des inscrits sur l'ensemble de ces 2 tableaux est limitée à 72 joueurs.

Le tableau 2399 est limité à 24 joueurs. Les 24 meilleurs classés inscrits à ce tableau seront qualifiés, afin d'avoir un tableau le plus homogène possible. Il sera possible de s'y inscrire jusqu'au dimanche 28 mai à 13h00.

3. Déroulement des tableaux

Le premier tour de chaque tableau se fait par poules de 3. Les deux premiers de poule sont qualifiés pour entrer dans un tableau final à élimination directe. Toutes les parties dans ces tableaux sont jouées au meilleur des 5 manches de 11 points.

4. Dotations

La dotation totale du tournoi s'élève à 4 700 € (augmentation de 700 € par rapport à l'édition de 2022). Chaque vainqueur recevra une coupe.

Tableau	699	1499	899	1799	1099	2099	1299
Vainqueur	50€	90€	50€	130€	60€	200€	60€
Finaliste	25€	45€	25€	65€	30€	100€	30€
½ finaliste	10€	15€	10€	30€	15€	50€	15€
¼ finaliste	lot	10€	lot	10€	lot	25€	10€

Tableau	1699	999	1999	1199	TSH	TSD	1399	2399
Vainqueur	110€	50€	150€	60€	500€	100€	70€	300€
Finaliste	55€	25€	75€	30€	250€	50€	35€	150€
½ finaliste	25€	10€	35€	15€	125€	20€	15€	75€
¼ finaliste	10€	lot	15€	10€	60€	10€	10€	30€

Les organisateurs se réservent le droit de réduire de moitié ces dotations si le nombre d'inscrits est inférieur à la moitié du nombre limite de joueurs.

5. Rappel sur les colles, revêtements et services

Il est rappelé aux joueurs que l'usage du boost, de la colle rapide, de revêtements à picots modifiés ou hors liste autorisée est interdit notamment par le paragraphe 2.4.7 des règles du jeu de la FFTT : « Le revêtement de la raquette doit être utilisé sans aucun traitement physique, chimique ou autre. » Aucun manquement à ces règles ne sera accepté et il en va de la responsabilité de chacun de les respecter pour une pratique équitable entre tous.

Nous rappelons enfin que pour le non-respect de l'une ou plusieurs des règles propres à l'exécution d'un service, un point doit être attribué au relanceur (paragraphe 2.6).

Les règles complètes du jeu de la FFTT sont disponibles à ce lien :

https://www.fftt.com/site/medias/shares_files/reglements-sportifs-2022-v3-applicables-1er-juillet-2022-4122.pdf

6. Licenciation FFTT

Le joueur doit présenter au juge-arbitre un document officiel permettant de vérifier l'exactitude de sa licenciation et sa situation vis-à-vis du certificat médical. Si la mention « en règle avec la certification médicale » figure sur le document présenté, le joueur est autorisé à jouer.

Si la mention « sans pratique sportive » figure sur le document présenté, il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité, avec la mention « en compétition », datant de moins d'un an pour les majeurs, et de moins de six mois pour les mineurs.

Plusieurs moyens pour justifier sa licenciation :

- Attestation de licence papier ou PDF
- Licence numérique sur l'application FFTT

Si le joueur ne peut pas justifier de sa licenciation et de sa situation vis-à-vis de la certification médicale, il n'est pas autorisé à jouer.

7. Organisateurs et juge-arbitre

Les organisateurs du tournoi sont Tom DAVID et Ronan POIRIER, contacts disponibles à l'article 9.

Le juge-arbitre du tournoi est Jean-Marc DUMANT (JA3), licence n°383324.

Téléphone : 06 76 05 92 93

Les décisions du juge-arbitre seront sans appel. Il sera assisté de Ronan Poirier (JA1) et Étienne Cayuela (JA1).

8. Droits d'engagement

Les droits d'engagement sont fixés par jour à :

- 9€ pour 1 tableau
- 17€ pour 2 tableaux
- 23€ pour 3 tableaux

Le tableau Toutes Séries Dames est à 5€.

Pour les inscrits dans 3 tableaux, après élimination dans un tableau, il est possible de s'inscrire dans un tableau supplémentaire pour 5€ s'il reste des places et si la mise en poules n'a pas encore été effectuée.

9. Inscriptions

Les inscriptions se feront en priorité sur internet avec le formulaire accessible depuis la page du tournoi : <https://www.tttmg.fr/tournoi/tournoi-du-tttmg-2023/>

Les inscriptions sont acceptées par email à tournoi@tttmg.fr ou par téléphone (Tom DAVID au 07 89 03 42 91) si toutes les informations nécessaires sont fournies : nom, prénom, numéro de licence, points officiels en cours, tableaux souhaités.

Une liste des inscrits sera disponible à la page web du tournoi, mise à jour régulièrement dans les semaines précédant le tournoi.

Les inscriptions par internet, email et téléphone seront arrêtées le vendredi 26 mai 2023 à 20h00. Il sera ensuite possible de s'inscrire sur place le jour du tournoi, dans la limite des places disponibles.

Des listes d'attente pourront être créées si certains tableaux sont complets avant la fin des inscriptions. Elles seront figées le vendredi 26 mai à 20h00, à l'exception de celle du tableau 2399 qui sera ouverte jusqu'au dimanche 28 mai à 13h00.

Seul le paiement valide l'inscription. Le paiement pourra se faire par carte bancaire en ligne au moment de l'inscription ou sur place en espèces ou par chèque le jour du tournoi. Il est possible d'envoyer à l'avance (réception au plus tard le jeudi 25 mai) un chèque à l'ordre du TTTMG à l'adresse suivante :

Tom DAVID
7 rue Colonel Denfert Rochereau
38000 Grenoble

10. Pointage, tirage au sort et appel

L'heure affichée pour chaque tableau est celle du lancement du tableau. Le pointage est obligatoire au plus tard 30 minutes avant le début du tableau.

La mise en poule sera faite sur place à la fin du pointage de chaque tableau, c'est-à-dire 30 minutes avant l'heure prévisionnelle de début du tableau. Le tirage au sort du tableau en sortie de poule sera effectué dès la fin des poules. Ces 2 étapes seront réalisées par le juge-arbitre selon le règlement sportif de la FTTT et seront ouvertes au public.

Le scratch sera prononcé 5 minutes après l'appel du juge-arbitre.

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

11. Conditions sanitaires

Les organisateurs mettront strictement en application les règles sanitaires en vigueur à la date du tournoi. Toute personne dans la salle devra également s'y conformer sous peine d'exclusion.

12. Divers

Une tenue sportive et un esprit sportif sont exigés.

Les balles sont fournies par les joueurs, elles doivent être en plastique sans celluloïd.

L'arbitrage des parties est effectué par les joueurs.

Une buvette sera à la disposition des joueurs.

Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.

Participer au tournoi implique l'acceptation sans réserve de ce règlement.